



Annulation pension alimentaire enfant majeur

Par **ravenquick16**, le **08/08/2011** à **20:22**

Bonjour,
Je suis désespéré car ma mère poursuit mes grand-parents (Donc les parents de ma mère) en justice depuis 2ans car elle leur a demandé une pension alimentaire de 300€ par mois.
Je me tourne vers vous pour savoir s'il existe des solutions pour annuler cette procédure.
Pour info j'ai appris qu'elle s'était marié il y a quelques mois, elle est reconnue handicapée mais ne cherche pas de travail au pôle emploi chez qui elle est radiée depuis deux ans.
Ma mère et son nouveau mari (qui travaille de temps en temps mais cherche quand même) gagnent plus à eux deux à ne rien faire que la retraite commune de mes grand-parents, cela n'est pas normal je trouve.
Je vois ma grand-mère pleurer trop souvent et cela me fend le cœur surtout de la part de ma mère, je ne pensais pas cela possible entre enfant et parent.
J'ai lu que la pension pouvait être annulée si l'enfant n'a pas sérieusement dans ses recherches d'emploi qualifié de non sérieux...?
S'il vous plaît je demande en postant ici des conseils possibles pour aider mes grand-parents.
Je vous remercie d'avance pour votre aide qui pourra m'être très précieuse.

Par **mimi493**, le **08/08/2011** à **20:30**

Puisque la procédure est en route, il va falloir aller à l'audience, le mieux est de prendre un avocat pour préparer les arguments que vous indiquez.

Par **ravenquick16**, le **08/08/2011** à **20:39**

Merci d'avoir répondu, j'ai déjà fourni les preuves à l'avocat de mes grand-parents mais c'est je

voulais savoir si il y a des conditions pour une possible annulation de la procedure?

Par **mimi493**, le **08/08/2011** à **20:56**

La seule possibilité d'annulation est que la partie réquérante se désiste.